



RASED

Réunion directeurs
15.09.2021

Présentation des nouveaux documents

- Projet RASED
- Missions de l'enseignant à dominante pédagogique
- Missions du psychologue de l'Éducation Nationale
- Protocole de la prise en charge de l'élève en difficulté
- Fiche de demande d'aide et conseils de maître spécifiques école - RASED



Projet RASED

L'enseignant spécialisé à dominante pédagogique

- Action complémentaire à celle de l'enseignant de la classe : comprendre l'origine de la difficulté et trouver le levier pour y pallier au travers d'exercices variés de manipulation adaptés, de réflexion et de raisonnement sur la tâche, méthodologie
→ Apprendre à apprendre, apprendre à comprendre : permettre à l'enfant de mettre des mots sur ses propres difficultés
- Durée de prise en charge : une ou plusieurs périodes avec un projet évolutif en fonction de chaque élève

Modalités d'intervention de l'enseignant spécialisé en fonction des priorités fixées par l'IEN

- Observations en classe
- Evaluations diagnostiques
- Propositions de prise en charge avec un projet défini en amont :
 - * Co-intervention
 - * Prise en charge en petits groupes
- Conseils à la rédaction de documents (PPRE, demande de maintien, pré-orientation EGPA)

Psychologue de l'Education Nationale

- est un membre du RASED avec l'enseignant spécialisé à dominante pédagogique
- intervient suite à une fiche de demande d'aide RASED
- si son intervention est requise, c'est à la famille de le contacter (via un courrier que le psychologue vous donnera ou en donnant les coordonnées à la famille)
- Intervient principalement à la demande des enseignants

Interventions du psychologue de l'Éducation Nationale

- Peut prendre plusieurs formes :
 - observations en classe
 - bilans psychologiques
 - entretiens (famille et / ou enfant)
 - contacts avec les partenaires extérieurs
 - interventions en groupe (en co-intervention ou non avec l'enseignant)

Protocole de la prise en charge de l'élève en difficulté

Organisation des conseils de maître spécifiques école - RASED

- Octobre :
 - identification précise des élèves en difficulté via la fiche de demande d'aide
 - régulation des aides ou actions de prévention mises en place depuis la rentrée
 - échanges autour des résultats des évaluations CP – CE1
 - échanges autour des projets de pré-orientation SEGPA (pour les CM2)

- Février :
 - régulation des aides mises en place
 - évocation des projets de maintien - raccourcissement de cycle
- Juin :
 - synthèse des aides
 - projection des aides pour la rentrée suivante
 - évocation des projets de pré-orientation SEGPA (pour les CM1)
 - synthèse des acquis de fin de cycle 1

Objectifs des conseils de maître école - RASED

- Avoir des échanges en évitant de perdre des informations
- Préciser les besoins
- Suivi de l'élève tout au long de l'année
- Anticiper et planifier les interventions
- Avoir des informations précises avant de rencontrer la famille (appui lors du rendez-vous)

Fiche de demande d'aide

- La première demande peut intervenir à n'importe quel moment de l'année
- Elle fera l'objet d'une réponse de la part du RASED
- Toute demande ne fera pas forcément l'objet d'une prise en charge par un des membres du RASED
- Elle sera complétée tout au long de l'année
- Elle est accompagnée d'une fiche mémo sur laquelle s'appuyer (tous les items ne sont pas à renseigner)

Merci de votre attention !